



Déduction de frais sur mon salaire

Par **boom33**, le **20/01/2010** à **22:09**

Mon employeur, qui me demande de me déplacer régulièrement, loue des voitures dans une société de location. Si je ne fais pas le plein en rendant le véhicule, il me retiens sur mes remboursement de frais le montant facturé par la société de location pour le carburant. En a-t-il le droit ?

Par **miyako**, le **21/01/2010** à **19:37**

Bonsoir,

C'est tout à fait normal ,d'ailleurs vous êtes bien informé par le loueur ,qui facture plus cher .Personnellement ,je ne tombe pas dans ce piège là ,je fais le plein de la voiture avant de la rendre et je remet un double de la facture au loueur.

Bonne soirée
suji Kenzo